

En même temps qu'il protège le défunt contre les mauvaises influences, il permet aux parents de supposer que leur mort est aussi dans sa tombe qu'assis dans un bon fauteuil.

Il est rare que l'astrologue trouve terrain absolument propice pour l'inhumation. Mais quand il a, à plusieurs reprises, examiné l'endroit, pesé toutes les choses connues et quelques autres aussi, relatives à la valeur de l'emplacement, il décide que, pour assurer un bon *fong-choué*, il suffira de gratter un peu le sol, de mettre une pelletée de terre ici, de planter ou de déplacer un arbre là, de restaurer un peu le mur de protection, d'enlever quelques cailloux. Alors le mort pourra être enseveli, avec toutes les garanties possibles de bonheur et de fortune pour les siens.

Un Chinois ne peut pas, sans s'exposer à de gros ennuis, à des procès dispendieux, élever toujours là où il lui plaît le genre de construction qui lui agré. Sait-il si ce bâtiment ne contrariera pas le bon *fong-choué* de la maison voisine ? En matière de code, le *fong-choué* est considéré comme une personnalité. Les lois le reconnaissent et admettent son ignorance dans les procès. Les traités européens relatifs aux missionnaires disent : "Les autorités locales ne feront aucune opposition à la construction des maisons à moins qu'il n'y ait objection faite par les habitants, relativement à l'emplacement", c'est-à-dire, au *fong-choué* du lieu.

Si ma cheminée domine trop une maison, si une fenêtre s'ouvre directement sur la porte de l'habitation d'en face le *fong-choué* du voisin pourra en subir très désavantageusement l'influence. Celle-ci deviendra une source féconde de procès. Le juge pèsera le pour et le contre de cette intéressante question et peut-être se prononcera selon sa conscience. Je dis peut-être, car bien souvent l'opinion du magistrat ou de l'arbitre, en matière de *fong-choué*, est moins basée sur sa croyance personnelle que sur l'importance du pot-de-vin destiné à faire pencher de tel ou tel côté la balance. L'argent est, en l'*ultima ratio*.

Un de mes confrères anglais, vieux résident de Pékin, voulait un jour vendre une maison qui lui appartenait, située dans le voisinage d'une église catholique. Le marché était à peu près conelu, quand l'acheteur, avant de signer le contrat, manifesta le désir de consulter un astrologue. Celui-ci fit tout d'abord remarquer que la hauteur du clocher

était tout ce qu'il y avait de plus préjudiciable et que, sûrement, le *fong-choué* de la maison devait être des plus mauvais. Le marché allait peut-être se rompre, quand mon confrère, qui parle fort bien le chinois, promis au devin un bon pourboire, s'il démontrait qu'il y avait moyen de contrebalancer l'influence néfaste de l'église ; la chose se fit très facilement.

En Chine, les maisons sont basses. Aussi, la construction d'une chapelle, d'une église amène-t-elle souvent de grandes agitations locales. Non seulement les voisins immédiats de l'édifice, mais ceux qui se trouvent dans un certain rayon se hâtent de venir faire des démarches auprès des missionnaires pour obtenir d'eux qu'ils fassent certaines modifications. Il est généralement facile de leur donner satisfaction. Quand Mgr Favier bâtit la cathédrale du Pé-tang, le trouble fut grand aux alentours, mais l'intelligent évêque sut tranquilliser les plus craintifs par une parole pleine d'à-propos, faite d'un dicton chinois : "A quelle hauteur, demanda-t-il, passent les bons esprits ? — A cent pieds. — J'arrêterai ma flèche à quatre-vingt-dix-neuf." Et cela suffit pour calmer tout le monde.

Mais il n'en est pas toujours ainsi : il y a quelques vingt ans, les missionnaires américains avaient élevé sur des collines qui dominent Fou-Tchéou une chapelle, des écoles. Les habitants finirent par se persuader que ces constructions pouvaient contrarier le bon génie de la ville. Ce sentiment, habilement exploité par certains meneurs, fut rapidement suivi d'effet ; la foule se rua sur les établissements et les détruisit.

L'onverture de routes, la création de canaux, l'établissement des lignes de chemins de fer ou de télégraphe ne sont pas choses faciles, tant le nombre de *fong-choué* perturbés est considérable. La ligne télégraphique entre Tien-Tsin et Pékin fut, au début de son installation, sans cesse interrompue. Les indigènes renversaient les poteaux qui projetaient sur les tombes des ombres on ne peut plus préjudiciables. Il fallut des décrets impériaux et un certain nombre de décapitations pour rendre plus tolérants les adeptes du *fong-choué*.

Celui-ci peut être contrarié, non seulement par le fait de bâtir, mais par l'intention seule d'élever une construction. En 1876, Fou-tchou eut beaucoup à souffrir d'inondations et d'incendies. Ces malheurs furent attribués par les habitants à

l'intention qu'avaient manifestée les missionnaires de faire construire sur les hauteurs qui commandent la ville.

Le Chinois qui fait bâtir n'a pas seulement à tenir compte du *fong-choué* de ses voisins. Il doit aussi se préoccuper de celui de sa maison. Celle-ci ne devra pas être installée n'importe où. Une meule, un puits, un coin de mur, l'intersection de deux rues ne devront pas se trouver devant la porte principale. Il y aura avantage à ce que sa maison se trouve au-devant ou à la gauche d'un temple. Ce n'est pas tout. Si l'emplacement convient au *fong-choué*, la destination de l'immeuble lui agréera-t-elle ? X... bâtit une maison avec l'intention d'en faire une boutique de riz. Le capricieux *fong-choué* aurait préféré qu'on y vendit du thé. Pas de doute. Les affaires de X... ne pourront que péricliter. Aussi se hâte-t-il de la céder à Y... Le *fong-choué* de celui-ci s'accommode du riz et l'argent coule à flots, avec le bonheur.

Cette croyance aveugle, irréfléchie, stupide au *fong-choué* doit largement contribuer à entretenir cet état de suspicion dans lequel l'Européen est tenu par le Chinois. Les Célestes, bien que très suffisants et se considérant comme infiniment supérieurs au reste de l'humanité, sur laquelle ils condescendent à jeter un regard plein de mépris, croient cependant que "les diables des mers d'Occident" sont capables de faire, le plus facilement du monde, des choses impossibles : voir dans l'intérieur de la terre, traverser les murs du regard, que sais-je ? Si, par hasard, je me promène dans un endroit où on n'est pas habitué à voir d'Européen, et que j'aie l'air de regarder un peu attentivement, on en conclut que j'examine le *fong-choué* de la place. Il paraît, également, que les Chinois, dans certaines villes, n'aiment guère à voir l'Européen se promener sur la muraille d'enceinte : le "diable étranger" porte ombrage au bon génie de la cité et l'indispose à l'égard des habitants.

Cette superstition du *fong-choué* est extrêmement tenace. C'est la dernière qui résiste au christianisme. Et encore, quels sont les Chinois, considérés comme bons chrétiens, qui ont totalement renoncé à leur croyance ?

* * *

Il est un nom qui, lorsqu'on parle de superstitions chinoises, revient aussi souvent que celui du *fong-choué*, c'est celui du *dragon*. Ce sont